

Integration Policies

A Modest Start: Integration Policies in the Field of Asylum

Zusammenfassung

Ein zögerlicher Start: Integrationspolitik im Asylbereich

Die Neustrukturierung des Asylbereichs und die stabilen Zahlen anerkannter Flüchtlinge und vorläufig aufgenommener Personen stellen die Schweizer Integrationspolitik vor eine grosse Herausforderung. Im Nachgang zur Annahme der Volksinitiative «Gegen Masseneinwanderung» am 9. Februar 2014 hat das Parlament auf Vorschlag des Bundesrates verschiedene gesetzliche Massnahmen ergriffen, um die Arbeitsmarktintegration von Personen aus dem Asylbereich zu erleichtern. Gleichzeitig hat der Bundesrat im Dezember 2015 angekündigt, ein Pilotprojekt zu lancieren, das die Integration in den Arbeitsmarkt für anerkannte Flüchtlinge und vorläufig aufgenommene Personen beschleunigen soll.

Kantonale Institutionen und zivilgesellschaftliche Akteure spielen ebenfalls eine wichtige Rolle in diesem Bereich: auf kantonaler und kommunaler Ebene bestehen verschiedene Integrationsprojekte, die bewusst Vernetzung und Mentoring fördern. Demgegenüber sind Projekte mit Fokus auf soziokulturelle Aspekte unterrepräsentiert. Der aktuelle Hauptfokus liegt auf der Integration in den Arbeitsmarkt, wobei gewisse Projekte gleichzeitig Kenntnisse einer der Landessprachen vermitteln.

Offen bleibt die Frage, inwiefern sich die Neustrukturierung des Asylbereichs auf die Integration auswirkt. Denn schnellere Asylentscheide bedingen auch raschere Integrationsmassnahmen. «In-Limbo», ein anderes kürzlich vom Bundesrat vorgestelltes Projekt, ist diesbezüglich hervorzuheben, da es Integrationsprojekte für Asylsuchende während des laufenden Asylverfahrens vorsieht. Insgesamt wäre es jedoch wünschenswert, dass die Schweizer Integrationspolitik ein grösseres Bewusstsein darüber schafft, dass die Integration ab Zeitpunkt der Einreise in die Schweiz beginnt – unabhängig davon, ob der gesetzliche Rahmen oder der politische Wille dies vorsieht.

Résumé

Un début hésitant : politiques d'intégration dans le domaine de l'asile

La restructuration du domaine de l'asile et les chiffres stables des réfugié·es reconnu·es et des personnes admises à titre provisoire posent un grand défi aux responsables de la politique suisse d'intégration. À la suite de l'adoption de l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse» du 9 février 2014, le Parlement a pris diverses mesures législatives, sur proposition du Conseil fédéral, afin de faciliter l'intégration sur le marché du travail des personnes relevant du domaine de l'asile. Parallèlement, le Conseil fédéral a annoncé en décembre 2015 le lancement d'un projet pilote visant à accélérer l'intégration sur le marché du travail des réfugié·es reconnu·s et des personnes admises à titre provisoire.

Les institutions cantonales et les acteurs de la société civile jouent également un rôle important dans ce domaine: à l'heure actuelle, il existe déjà au niveau cantonal et communal divers projets d'intégration encourageant explicitement la mise en réseau et le mentoring. Cependant, on observe une sous-représentation des projets qui se concentrent sur les aspects socioculturels. Pour le moment, l'accent principal porte sur l'intégration sur le marché du travail, et certains projets en profitent pour transmettre des connaissances dans l'une des langues nationales.

Reste à déterminer dans quelle mesure la restructuration du domaine de l'asile exerce un impact sur l'intégration. En effet, des décisions plus rapides sur l'asile impliquent également des mesures d'intégration plus rapides. Il convient de souligner à cet égard un autre projet récemment présenté par le Conseil fédéral, «In-Limbo», qui prévoit des mesures d'intégration pour les personnes en cours de procédure d'asile. Dans l'ensemble, il serait toutefois souhaitable que la politique d'intégration suisse prenne conscience que l'intégration débute dès l'entrée en Suisse – indépendamment de ce que prévoit le cadre légal ou la volonté politique.